Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.

Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

*ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE*
*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# RAPPORT D'ACTIVITES DU Troisième TRIMESTRE 2019

## INTRODUCTION

En sa qualité d'organe permanent exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), le Secrétariat Exécutif présente dans les lignes qui suivent, le condensé des activités menées au cours du troisième trimestre 2019.

Ledit condensé a pour ossature :

- le point des échanges de collaboration et de coopération ;
- le niveau d'exécution du Programme de travail en cette période ;
- le niveau d'exécution budgétaire, de la gestion du personnel et du patrimoine de l'Institution de la période en examen.

## I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

### I-1. Principales correspondances

#### *I.1.1 Courrier transmis*

- Le 12 juillet 2019 : lettre adressée au Sous-Directeur Général et Représentant régional pour l'Afrique du COPACE pour lui signifier que la COREP sera représentée à la 22èmme session du comité du COPACE qui s'était tenue du 17 au 19 septembre 2019 à Libreville (Gabon) par Messieurs ESSEMA Emile et SABUNI KASEREKA Emmanuel, respectivement Secrétaire exécutif et Administrateur ;
- Le 23 juillet 2019 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP, pour solliciter l'autorisation d'organiser la XV$^{ème}$ Réunion du Comité technique de la COREP dans la semaine du 1$^{er}$ au 05 octobre 2019 à Douala, en République du Cameroun ;
- Le 23 juillet 2019 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement Rural pour solliciter la désignation des Membres du Comité Technique pour la République Démocratique de Sao Tomé e Principe ;
- Le 26 juillet 2019 : lettre adressée à Monsieur de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo pour transmission du Rapport de mission relative à l'Atelier de formation sur la pêche INDNR et les procédures opérationnelles de contrôle des navires de pêche qui s'était tenu à Pointe-Noire (Congo), du 20 au 22 mai 2019 ;
- Le 26 juillet 2019 : lettre de sincères Remerciements adressée à Madame Prisca KOHO épouse NLEND, Ministre de la Pêche et de la Mer de la République

Gabonaise pour l'attention toute particulière qu'elle a bien voulu accorder généreusement à la COREP, ce malgré toutes les difficultés financières que traversent la plupart des pays de notre sous-région ;

- Le 12 août 2019 : lettre adressée à Monsieur Jérémie MANDOUKOU MATSOUGOU pour son recrutement au Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 13 août 2019 : lettre adressée à Monsieur Jérémie MANDOUKOU MATSOUGOU pour l'informer d'avoir été retenue pour effectuer un stage d'un (01) mois au sein de la COREP, du 02 septembre au 02 octobre 2019 inclus ;

- Le 19 août 2019 : lettres adressées à Mesdames :
  - Shummere NYAMBI OKOM ;
  - Darlène MOUROUNDA DIVOUNGOU ;
  - Jessica Lorice KOUMBAT POBA,

  pour informer du rejet de leurs candidatures de recrutement au poste de Secrétaire Comptable à la COREP ;
- Le 27 août 2019 : lettre de réclamation adressée au Directeur de l'Agence Etoile de BGFIbank Centreville à Libreville relative à des incohérences constatées sur le compte COREP ;
- Le 03 septembre 2019 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP pour solliciter l'autorisation de participation à la Quinzième Réunion du Comité Technique devant se tenir du 1er au 03 octobre 2019 à Douala (Cameroun) des deux membres représentant leurs pays ;
- Le 03 septembre 2019 : lettres individuelles d'invitation à la 15ème Réunion du Comité Technique adressées à tous les membres dudit Comité;
- Le 04 septembre 2019 : lettre d'invitation à la 15ème Réunion du Comité Technique adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à Libreville ;
- Le 04 septembre 2019 : lettre d'invitation à la 15ème Réunion du Comité Technique de la COREP adressée au Secrétaire Général de la CEEAC à Libreville ;
- Le 04 septembre 2019 : lettre d'invitation à la 15ème Réunion du Comité Technique de la COREP adressée à Monsieur le Contrôleur Financier près la COREP ;
- Le 04 septembre 2019 : lettre d'invitation à la 15ème Réunion du Comité Technique de la COREP adressée à Madame Siomara VIEGAS épouse LEROUX à Sao Tomé, Interprète ;
- Le 04 septembre 2019 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour désignation d'un membre du Comité technique en remplacement du Docteur Belal EMMA, admis à la retraite ;

- Le 11 septembre 2019 : demande d'audience adressée au Président en exercice de la COREP pour le 04 octobre 2019 dans l'après-midi ou le 05 octobre 2019 dans l'avant-midi, selon sa convenance ;
- Le 11 septembre 2019 : lettres de transmission du Rapport d'Activités du Deuxième Trimestre 2019 du Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) à tous les Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC ;
- Le 12 septembre 2019 : demande d'audience adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation à Libreville pour la période du 23 au 27 septembre 2019, selon sa convenance ;
- Le 12 septembre 2019 : lettre de demande d'audience adressée à Monsieur le Ministre de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement chargé du Plan Climat pour la période du 23 au 24 septembre 2019, selon sa convenance ;
- Le 20 septembre 2019 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour solliciter l'obtention de visas à l'arrivée en faveur des délégués de la République d'Angola et de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe devant prendre part à la 15ème réunion du Comité technique à Douala au Cameroun, du 1er au 03 octobre 2019.

### *I.1.2 Courrier réceptionné*

- Le 24 juillet 2019 : lettre du Ministre de l'Agriculture, des Pêches et du Développement Rural de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe portant désignation de :
  - Madame Aïda Maria d'ALMEIDA ;
  - Monsieur José Aurelio EVA,

  En qualité de Membres du Comité Technique de la COREP pour son pays ;
- Le 04 septembre 2019 : lettre du Ministre de la Pêche et de la Mer de la République d'Angola portant désignation de Dr Antonio Joaquim da COSTA BARRADAS en qualité de Membre du Comité Technique de la COREP pour l'Angola ;
- Le 10 septembre 2019 : lettre de Madame la Ministre des Pêches et des Ressources Hydriques de la Guinée Equatoriale portant désignation de :
  - Madame Judith NFONO NGOMO NCHAMA ; et
  - Monsieur Angel ROPO BOABAILA, en qualité de Membres du Comité Technique de la COREP pour la République de Guinée Equatoriale ;
- Le 11 septembre 2019 : lettre du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale portant désignation de Monsieur Lionel KINADJIAN, chargé des pêches et de l'aquaculture pour représenter le Bureau Sous-régional de la

FAO pour l'Afrique Centrale à la Quinzième Réunion du Comité Technique de la COREP à Douala au Cameroun, du 1er au 03 octobre 2019 ;

- Le 12 septembre 2019 : Note Verbale du Ministre des Affaires Etrangères du Gabon pour informer de ce qui suit :

  Depuis le mercredi 28 août 2019, Monsieur Jean –Rémy MAGANGA – NZAMBA, Ambassadeur Directeur Général Adjoint des Affaires Consulaires assure l'intérim du Directeur du Protocole ;

  Le 12 septembre 2019 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche portant confirmation de la participation des membres du Comité Technique de la République du Congo à la Quinzième Réunion du Comité Technique de la COREP, Douala (Cameroun), 01 – 03 octobre 2019 ;
- Le 18 septembre 2019 : lettre du Président en exercice de la COREP portant confirmation de l'audience à Yaoundé (Cameroun), le vendredi 04 octobre 2019, à 16heurs ;
- Le 19 septembre 2019 : lettre du Secrétaire Général de la CEEAC portant désignation du Dr Bashirou Moussa DEMSA comme Représentant de son Institution à la Quinzième Réunion du Comité Technique de la COREP ;
- Le 20 septembre 2019 : lettre du Directeur Général de SOCOPEC à Pointe-Noire (Congo) pour signaler l'arraisonnement de son navire « TCHILASSI » PN172, par un patrouilleur Gabonais, le 20 septembre 2019, aux environs de 00h20, avec à son bord 14 marins ;
- Le 27 septembre 2019 : lettre du Président en exercice de la COREP portant désignation de Dr MIMBANG Guy Irené, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques en qualité de Président du Comité Technique de la COREP en remplacement de Dr Belal EMMA, admis à faire valoir ses droits à la retraite ;
- Le 27 septembre 2019 : lettre du Directeur de Cabinet du Ministre de la Forêt, de la mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat de la République Gabonaise portant proposition de rencontre avec Monsieur le Ministre la semaine du 30 septembre au 03 octobre 2019 au lieu du 23 au 27 septembre 2019 ;
- Le 30 septembre 2019 : lettre du Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture de la République Gabonaise portant transmission du Registre National des navires de pêche Industrielle et du Registre Régional validé ;

### I-2. Des invitations

- Invitation de l'Ambassade de la République du Congo, Doyen du Corps Diplomatique, aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées en République Gabonaise à une réunion d'information le vendredi 05 juillet 2019 à la Chancellerie de la Côte d'Ivoire suite à

l'entretien qu'il a eu avec Son Excellence Monsieur Alain Claude BILLIE – BY – NZE, Ministre des Affaires Etrangères de la République Gabonaise ;

- Invitation du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation de la République Gabonaise à la cérémonie de lancement de « l'Opération Albacore 4 », le 21 juillet 2019 ;
- Invitation de Son Excellence Monsieur Pierre NZILA, Ambassadeur du Congo près de la République Gabonaise et Madame, de prendre part à la réception qu'ils ont offert le jeudi 15 août 2019, à l'occasion du 59ème Anniversaire de l'Indépendance de la République du Congo ;
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA pour participer à un atelier de consultation des parties prenantes pour la formulation de la stratégie sur l'économie bleue de l'Afrique qui s'est tenu les 30 – 31 août 2019 à Naïrobi au Kenya ;
- Invitation du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation de la République Gabonaise à prendre part à la 22ème Session du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (COPACE) qui s'est tenue du 17 au 19 septembre 2019, à Libreville au Gabon.

## II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Comité Technique :

  - Pour la République d'Angola, **Monsieur Antonio BARRADAS,** Directeur National des Pêches et Protection des Ressources Halieutiques **(barradantonio@hotmail.com)** a été nommé Membre du Comité Technique en remplacement de **Madame Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA.**

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :

  - Suite à la nomination au Gouvernement d'un des deux Membre du Sous-Comité Scientifique, la Guinée Equatoriale devra procéder à son remplacement.

  - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.

- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 3ème trimestre 2019 :
    - La COREP a enregistré deux versements au cours de ce troisième trimestre 2019 (République du Congo et République Gabonaise).
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste toujours le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont en cours avec la République Centrafricaine pour son adhésion à la COREP.
- La 15ème Réunion du Comité Technique a été organisée à Douala en République du Cameroun, du 1er au 03 octobre 2019.
- Faute de moyens financiers, la Xème Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que la 2ème Réunion du Sous-Comité Scientifique ne sont toujours pas programmées.
- L'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP n'est toujours pas réalisé, faute de moyens financiers.

## III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Atelier sur « les Technologies d'Information et de Communication : Quel rôle dans la réalisation d'une pêche durable en zone COMHAFAT », du 02 au 07 juillet 2019 à Tanger (Maroc) ;
- Atelier panafricain sur la pêche et l'aquaculture, 06 – 14 juillet 2019 à Kasame (Botswana) ;
- Réunion consultative ACP sur les subventions à la pêche avec les experts régionaux de la pêche, 14 – 19 juillet 2019, à Bruxelles (Belgique) ;
- Séminaire sur « la stratégie Maritime Intégrée de la Région du Golfe de Guinée », 21-27 juillet 2019, à Luanda (Angola) ;

- Atelier de consultation des parties prenantes pour la formulation de la stratégie sur l'économie bleue de l'Afrique, 28 août – 02 septembre 2019, Naïrobi (Kenya) ;

- 6ème Réunion des Ministres ACP en charge de la pêche et de l'Aquaculture, 05 – 16 septembre 2019, Apia (Samoa).

## IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020

Les Membres du Comité Technique, au cours de leur 15ème Réunion, ont adopté le Programme de travail et le Budget pour l'année 2019, en recommandant la réduction du nombre des activités ainsi que des coûts y afférents, et ce en fonction des réalités du moment, notamment la modicité du financement disponible.

Par conséquent, le budget, arrêté initialement à 652 005 611 francs CFA, a été ramené à 485 410 567 francs CFA et la mise en œuvre du PAS est passée de 189 112 587 Francs CFA à 95 469 856 Francs CFA.

Les activités retenues sont les suivantes :

### *IV-1* Édition et diffusion du document du plan d'action stratégique 2016-2020 :

- Edition et diffusion du document du PAS II auprès des pays membres et des Partenaires techniques et financiers de la COREP.

### IV-2 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :

- Finalisation des projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle ;
- Exécution des actions d'accompagnement pour l'opérationnalisation des registres ;
- Organisation d'un atelier d'appropriation d'un outil numérique de gestion des registres des navires.

### IV-3 Mise en place du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture :

- Finalisation et signature du Protocole d'accord COREP-MINEPIA (Mission du Secrétariat Exécutif et cérémonie de signature à Yaoundé).

### IV-4 Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication :

Tableau synthèse

| Libellé | Recettes |
|---|---|
| | |
| **Report au 1er juillet 2019** | **208 380** |
| Recettes | 193 983 936 |
| Recettes cumulés | **194 192 316** |
| Dépenses | 89 856 950 |
| **Reste:** | **104 335 366** |

Tableau détaillé

| Date | Libellé | Recettes | Dépenses | Solde |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | **Report au 1er juillet 2019** | **208 380** | | |
| | | | | |
| | ***Recettes*** | | | |
| 01-juil-19 | Virement reçu contribution du Gabon | 100 000 000 | | |
| 02-juil-19 | Virement reçu GoGin France | 983 936 | | |
| 29-août-19 | Virement reçu contribution du Congo | 28 000 000 | | |
| 27-sept-19 | Virement reçu de la CEEAC | 65 000 000 | | |
| | | | | |
| | **Sous-total:** | **194 192 316** | | |
| | | | | |
| | ***Dépenses*** | | | |
| | Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC : | | | |
| | | | | |
| 30-juil-19 | | | 47 911 565 | |
| 31-août-19 | | | 15 923 260 | |
| 30-sept-19 | | | 26 022 125 | |
| | **Sous-total:** | | **89 856 950** | |
| | | | | |
| | **TOTAL GENERAL** | **194 192 316** | **89 856 950** | **104 335 366** |

| Libellé | Recettes (FCFA) |
|---|---|

Le solde supposé à la fin du troisième trimestre 2019 dans nos écritures comptables, est de **104.335.366 F CFA**.

Le solde réel à la fin du troisième trimestre 2019 est de :
- 90.850.418 F CFA, à la banque et
- 14.784.945 F CFA à la caisse.

Soit un total global de **105.635.363 F CFA**

La différence est supposée être de 1.300.000 F CFA, parce que correspondant à la valeur totale de trois (03) chèques n°s 6549596, 6549597 et 6549598 émis par la COREP à la fin du mois de septembre 2019, pour le règlement, à l'avance, de factures des loyers du mois d'octobre 2019.

Cette différence constatée de 1.299.997 Francs CFA (105.635.363 - 104.335.366) découle du surplus de 3 F enregistré par la banque BGFI lors du paiement des arriérés de salaires de Madame WORA au mois de juillet 2019, soit 3.245.427 F CFA au lieu de 3.245.424 F CFA comme inscrit dans la demande de virement adressée à la BGFIbank.

Une correspondance avait été adressée à la Direction Générale de la BGFIbank à la fin du mois d'août 2019 pour, entre autres, corriger cette erreur.

Il convient de rappeler que ce troisième trimestre a été bénéfique pour la COREP. En effet, les virements, d'un montant total de 193.000.000 de Francs CFA reçus en juillet, août et septembre, respectivement, de la République Gabonaise pour le paiement de 63,55% des arriérés de contributions, de la République du Congo pour le paiement partiel de la contribution statutaire de l'année 2019 et de la CEEAC pour le paiement du solde de la subvention annuelle 2019 allouée à la COREP, ont permis au Secrétariat Exécutif d'honorer convenablement ses engagements, d'une part, vis-à-vis du personnel, notamment pour le paiement des salaires, des loyers, des frais de missions et contreparties des frais de missions, des factures de l'internet, du téléphone, du carburant, et de l'entretien du mobilier et matériel de bureau, et d'autre part, d'organiser, enfin, la quinzième Réunion du Comité Technique de la COREP, réunion exclusivement budgétaire, après un cumul de deux (2) ans, ainsi que l'exécution de certains projets et programmes.

### V-2Gestion Administrative

- **<u>Gestion des Ressources Humaines</u>**

- **Gestion du patrimoine**

Entretien partiel du matériel roulant au cours des trois mois.

## CONCLUSION

Ce trimestre finissant, nous avions souscrit comme priorité, mener une offensive diplomatique de sensibilisation tous azimuts auprès des Etats Membres et du Secrétariat Général de la CEEAC aux fins d'obtenir le paiement des contributions statutaires annuelles d'une part, et de la dotation annuelle de la CEEAC envers la COREP, d'autre part.

Il sied de souligner de façon chaleureuse que ces relances et ces rappels à répétition ont porté ses fruits.

En effet, au cours de ce trimestre, deux Etats Membres se sont acquittés partiellement de leurs contributions statutaires et le Secrétariat Général de la CEEAC a versé le complément restant de la totalité de la dotation annuelle envers la COREP.

Nous exhortons les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait à emboîter le pas à répondre à l'impératif du respect des engagements pris.

Fait à Libreville, 30 septembre 2019

**Le Secrétaire Exécutif**

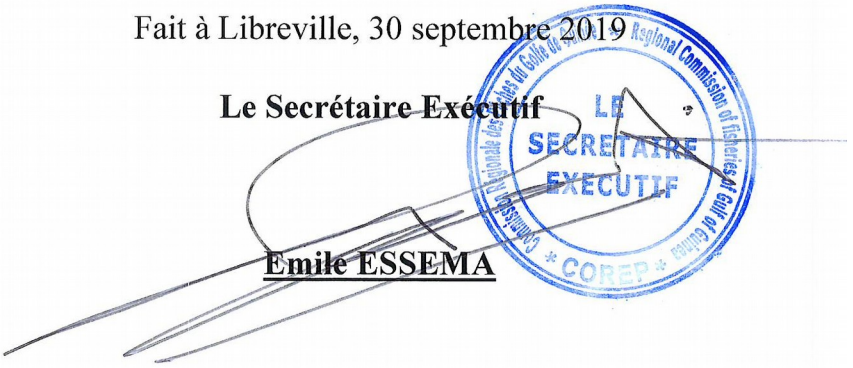


**Emile ESSEMA**